

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de l'Eure

COMMUNE de THIBERVILLE

Nombre de membres :

Afférents au conseil Municipal : 19

En exercice : 19

Qui ont pris part à la délibération : 18

Dont pouvoirs : 0

Date de la convocation : 22/03/2024

Date d'affichage : 08/04/2024

L'an deux mil vingt quatre, le deux avril, à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de THIBERVILLE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Guy PARIS.

Étaient présents : M. Guy PARIS, M. Michel BREQUIGNY, Mme Marie-Françoise LARROQUELLE, M. José VAREA NAVARRO, Mme Hélène RICHARD LECUYER, M. Christian BEAUDOIN, M. Philippe AMPOULIE, Mme Denise GONTHIER, Mme Isabelle BUCAILLE, M. Régis HONORÉ, M. Stéphane GAMBIER, Mme Virginie THIERRY, M. Bruno THOUROUDE, Mme Sandrine HUSSON, M. Yann VILLEROY, Mme Delphine HUBLIN-PARIS, M. Didier LANGEARD, Mme Véronique CAREL.

Étaient absents excusés : -

Étaient absents non excusés : Mme Aurélie BLONDEL.

Procurations : -

Quorum : Majorité des membres en exercice atteinte : 18

Secrétaire : M. Yann VILLEROY.

OBJET : Travaux de rénovation énergétique de l'école élémentaire : recours à une assistance à maîtrise d'ouvrage

Monsieur le Maire présente au Conseil l'offre d'EAD d'EVREUX (27) pour une mission de maîtrise d'oeuvre relative aux travaux de rénovation énergétique de l'école élémentaire d'un montant de 19 000 € hors taxes (22 800,00 euros T.T.C.).

Le coût global des travaux est estimé à 1 315 560,00 € toutes taxes comprises.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré (par 18 Voix Pour), décide :

- de retenir la proposition d'EAD d'EVREUX (27) de Thiberville d'un montant de 19 000 € (22 800,00 euros T.T.C.).
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces administratives et financières relative à cette mission.

Les crédits nécessaires seront inscrits au compte 2131 (Opération d'équipement N° 71 : travaux école) de la section d'investissement du budget COMMUNE.

Certifiée exécutoire après
transmission à la Préfecture de
EVREUX et publication par voie
d'affichage le 08/04/2024

Pour extrait certifié conforme
Le secrétaire de séance,
M. Yann VILLEROY.

Pour extrait certifié conforme
Le Maire, M. Guy PARIS.

